

## Recommandation de vote de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales (USPF) sur deux initiatives populaires du 28 février 2016

### Initiative populaire „pour le couple et la famille – NON à la pénalisation du mariage“ - L'USPF recommande majoritairement d'accepter cette initiative

La famille est et reste le fondement de notre société. Avec la suppression de la pénalisation du mariage, une réglementation discriminatoire du droit fiscal contre les couples mariés et les partenaires enregistrés sera abolie. Même si les couples mariés, par rapport aux couples concubins, bénéficient de certains allègements fiscaux (tarif plus modeste, déductions accordées aux couples mariés), ils restent pénalisés par le cumul des revenus. Dans les mêmes conditions de revenus et de fortune, ils paient plus d'impôts.

Le droit fiscal ne devrait pas influencer le choix du modèle de vie ou familial de la personne soumise à l'impôt. Le droit fiscal devrait avoir un effet aussi neutre que possible sur les différentes constellations de vie. Cela n'est pas encore le cas dans tous les domaines en ce qui concerne l'impôt fédéral direct. Le traitement fiscal discriminatoire des couples mariés par rapport aux couples concubins doit être supprimé.

Pour ces raisons, nous recommandons de voter OUI le 28 février!

Informations: *Annekäthi Schluep-Bieri*, présidente de la commission familiale et sociale de l'USPF  
tél. 078 839 29 31, [annekaethi.schluep@sunrise.ch](mailto:annekaethi.schluep@sunrise.ch) / [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch)

---

### Initiative «Stop à la spéculation – pas de spéculation sur les denrées alimentaires » L'USPF s'est prononcée majoritairement pour la liberté de vote

La requête des initiant(e)s est justifiée et mérite des réflexions approfondies. L'initiative prend en compte des thèmes très importants liés à la sécurité alimentaire. La spéculation sur les matières premières agricoles et des denrées alimentaires doit être refusée; éthiquement, elle n'est pas acceptable. Nous, en tant que paysannes et femmes rurales et en tant que mères, femmes et productrices de denrées alimentaires occupons une position qui nous permet de dire clairement : on ne s'amuse pas avec les denrées alimentaires ! Dans un pays riche comme le nôtre, cela est encore moins acceptable. Il serait important d'approuver des règles au niveau mondial qui limiteraient la spéculation sur les denrées alimentaires et qui orienterait la spéculation dans une voie acceptable.

Il est difficile de prouver les effets de la spéculation sur les denrées alimentaires sur les prix. En outre, la séparation entre le financement et l'investissement d'une part et la spéculation d'autre part ne peut pratiquement pas être faite. De plus, on peut douter de l'efficacité d'une interdiction de la spéculation uniquement en Suisse. La délocalisation des affaires vers l'étranger serait malheureusement probable. Une acceptation de l'initiative aurait donc probablement des effets importants sur l'économie suisse et sur les capacités financières de la Confédération, mais peu d'effet sur le front de la lutte contre la faim dans le monde.

Malgré tout, il serait important d'envoyer un signal fort aux responsables. La philosophie de base de l'économie qui se base sur la croissance constante de l'économie arrive à ses limites. Le commerce et l'économie croissent constamment, mais la pauvreté et la faim dans le monde ne diminuent que très peu. Le Conseil Fédéral est prié de s'engager en faveur de règles au niveau mondial afin qu'il y ait plus de transparence et de contrôles dans le commerce et la vente de denrées alimentaires.

Informations: *Liselotte Peter*, vice-présidente USPF, présidente de la commission politique agricole, Tel. 052 375 13 72, [l.peter@leunet.ch](mailto:l.peter@leunet.ch) / [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch)